PROCES VERBAL DE MESURAGE

SITUATION :

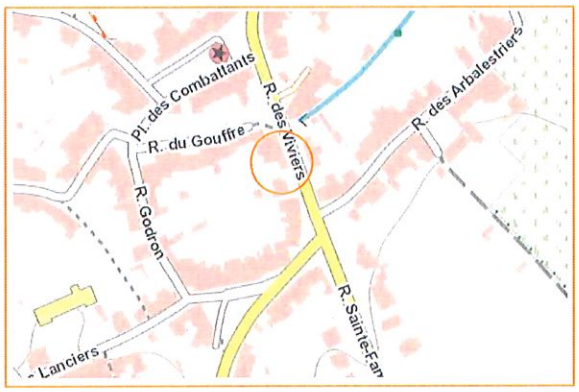
Division d'une propriété en trois lots en nature de garage
sis rue Albert Ier, 2 - 6230 PONT-A-CELLES / VIESVILLE /.

CADASTRE :

Commune de **PONT-A-CELLES**,
ex-**VIEVILLE**,
7e Division
Section **B**
LOTS 1-2-3 :
En 1995 et 1996 : parcelle **542Z** (partie)
En 2024 : parcelle **542A2** (partie)
En 2026 : parcelle **542B2** (partie)

PROPRIETE DE :

PLAN DE SITUATION



Le **LOT 1** se trouve représenté au plan ci-contre à l'échelle du 1/100e, délimité par les points 1-2-3-4-5 et 1, bordé d'un liseré de teinte orange, pour une contenance de :

27 CENTIARES
(vingt-sept Centiares)

Le **LOT 2** se trouve représenté au plan ci-contre à l'échelle du 1/100e, délimité par les points 2-6-7-8-9-4-3 et 2, bordé d'un liseré de teinte cyan, pour une contenance de :

18 CENTIARES
(dix-huit Centiares)

Le **LOT 3** se trouve représenté au plan ci-contre à l'échelle du 1/100e, délimité par les points 7-10-11-12-9-8 et 7, bordé d'un liseré de teinte verte, pour une contenance de :

52 CENTIARES
(cinquante-deux Centiares)

Levé et dressé le 15 mai 2026,
par le Géomètre-Expert Philippe **VERHEYDEN**
légalement assermenté par devant
le Tribunal de Première Instance de CHARLEROI
n° d'inscription au tableau des Géomètres-Experts : GEO040005

PRECAD
52067 - 10144

P.V. srl
Philippe **VERHEYDEN**
Géomètre-Expert
Expert Judiciaire Honoraire

rue Georges Theys, 40
6238 PONT-A-CELLES (LUTTRE)

Tél. : 071/84.32.59
e-mail : ph.verheyden.srl@gmail.com

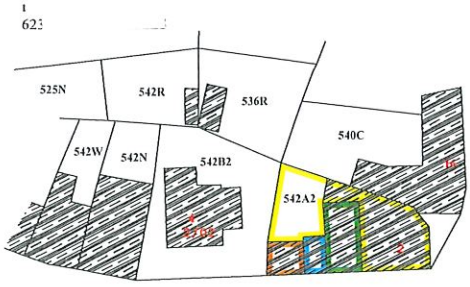
TVA : BE 0436.122.292 - Rce : 160.467

REMARQUES ET CONDITIONS PARTICULIERES :

- De par la présente division, tout système de récolte et/ou d'évacuation des eaux pluviales, fécales et/ou usées pourra subsister.
- Limite "1-A-B-C-13-12-11-10-7-6-2-1" : rappel plan levé et dressé le 08 décembre 1995 par le Géomètre-Expert-Immobilier José CHARLIER de THIMEON.
  Le dit plan est annexé à l'acte du 19 janvier 1996 passé par devant les Notaires Marie-France MEUNIER de FRASNES-LEZ-GOSSELIES et le Notaire Philippe DUPUIS de GOSSELIES.
  Contenance vérifiée ce jour : 1 A 86 Ca (un Are quatre-vingt-six Centiares).
  PRECAD 52067 / 243 et 10142 - Liseré jaune au plan ci-contre.
- Limite "5-1-A" est conforme à la représentation cadastrale de la parcelle B 542B2 reprise dans l'acte d'acquisition de la propriété par acte du 22 mai 2025 passé par devant le Notaire Sébastien DUPUIS, Notaire à LA LOUVIERE.
- Limite "5-1-2" : mur privatif au LOT 1.
- Limite "2-6-7" : mur privatif au LOT 2.
- Limite "7-10" : mur privatif au LOT 3.
- Axes "4-3-2", "7-8-9" et "10-11-12" : axes des murs mitoyens.
- Points 5, 1, 2, 6, 7 et 13 : angles de maçonneries.

SITUATION CADASTRALE

Echelle : 1/500e



PLAN DE MESURAGE

Echelle : 1/100e

PRECAD
52067 - 10144

LISTE DES COORDONNEES LOCALES		
n°	X	Y
1	110.87	115.83
2	116.02	115.83
3	116.06	115.83
4	116.06	110.73
5	110.85	110.73
6	116.02	116.22
7	119.19	116.37
8	119.36	116.37
9	119.37	110.73
10	119.21	120.97
11	124.36	120.99
12	124.37	110.73
13	134.22	110.74
14	108.77	110.10

